

Marchandises Dangereuses (DGR) 7.10

Agent de sûreté

Développée selon l'approche CBTA - Chapitre 7 du manuel DGR IATA



Personnels concernés

Personnel chargé de contrôler les passagers, les membres d'équipage et leurs bagages, le fret et le courrier



Durée de validité

2 ans



Durée de la formation

Formation initiale : 3h

Formation périodique : 3h



Prérequis

Bonne compréhension de la langue française



Délai d'accès

La formation est accessible immédiatement après commande



Modalités d'évaluation

Un test final de 30 questions avec un score requis de 80%



Équipement obligatoire

Un ordinateur avec une connexion internet stable



Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Programme

- ✓ Comprendre les bases des marchandises dangereuses
- ✓ Reconnaître les marchandises dangereuses
- ✓ Identifier, dans la documentation ou sur les colis, les signes de marchandises dangereuses non déclarées
- ✓ Déclarer un incident impliquant des marchandises dangereuses

Objectifs

- ✓ Identifier et classer les marchandises dangereuses
- ✓ Lire et comprendre les informations de danger
- ✓ Repérer les marchandises dangereuses cachées dans le fret et le courrier
- ✓ Vérifier la documentation et les colis pour repérer des signes de marchandises dangereuses non déclarées
- ✓ Expliquer les bases des procédures d'urgence

